

Neuchâtel lance un programme de soutien aux rénovations de bâtiments patrimoniaux

Les immeubles à haute valeur patrimoniale étant très souvent énergivores, le canton de Neuchâtel a lancé un programme de soutien pour faciliter les processus de rénovation. Une journée de formation sera mise en place pour les professionnels du bâtiment et une aide financière octroyée aux propriétaires.

2025-02-11

"Cette incitation permettra de réduire la consommation énergétique de ces bâtiments, d'améliorer l'accès pour les personnes à mobilité réduite, de solutionner les défis de conservation et de favoriser la domiciliation dans les cœurs de localités", a déclaré mardi Laurent Favre, conseiller d'Etat en charge du développement territorial. Ces aspects doivent être traités en amont du permis de construire.

>> Lire aussi : L'assainissement énergétique des bâtiments, un enjeu majeur pour les collectivités

Collaboration des communes

Les localités neuchâteloises comprennent plus de 1800 immeubles d'habitation à la fois à haute valeur patrimoniale et particulièrement énergivores. Ils constituent une priorité en termes de rénovation.

Les Montagnes neuchâteloises sont particulièrement concernées avec les défis que posent les restrictions liées au label UNESCO. Sur un premier échantillon de 450 bâtiments concernés dans une première phase, La Chaux-de-Fonds compte 115 bâtiments de première catégorie, qui ont une étiquette énergétique F ou G, à l'image de l'appartement Sandoz, datant de 1834, où s'est tenue la conférence de presse.

Les communes de La Chaux-de-Fonds et du Locle se sont donc associées au programme. "On espère que d'autres vont rejoindre ce projet", a expliqué Frédéric Mairy, conseiller d'Etat en charge des régions.

Complexité et coûts supplémentaires

Les freins principaux à la rénovation sont la complexité et les coûts supplémentaires. Le canton va proposer en 2025 une formation d'assistance à maître d'ouvrage en énergie et patrimoine, en étroite collaboration avec l'institut Transform de la Haute École d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

Cette formation, qui a déjà été donnée dans le canton de Vaud, sera adaptée aux spécificités neuchâteloises. Des fiches types ont été élaborées.

>> Lire aussi : Vaud reconduit son soutien à la rénovation énergétique de son parc immobilier

Dès 2026, les architectes formés seront à même d'accompagner les propriétaires dans leurs projets. Dans les communes participant au projet, une aide financière au financement des études préliminaires sera octroyée, répartie à parts égales entre le canton et la commune, pour un maximum de 10'000 francs, le solde étant à la charge du propriétaire. Ce soutien sera offert trois fois au maximum par propriétaire.

Le coût global du projet est d'environ 600'000 francs pour le canton sur cinq ans. Le premier objectif est de rénover 25 bâtiments classés sur cinq ans. Au total, le canton - avec le soutien de la Confédération - met 12,5 millions de francs pour l'assainissement énergétique des bâtiments par an. En 2024, 833 bâtiments en ont bénéficié.

ats/edel



Comment améliorer les performances énergétiques des bâtiments protégés à la Chaux-de-fonds? / Le 12h30 / 2 min. / aujourd'hui à 12:37